

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 26 MARS 2009

Le conseil municipal s'est réuni le jeudi 26 mars 2009 à 20 heures 30, en la Mairie d'Amfreville les Champs, sous la présidence de Monsieur Alain Lebouc, Maire.

Présents : Messieurs Alain Lebouc, Paul Guérillon, Thierry Beaudou, Jean Fauvel, Laurent Guérillon, Maurice Levillain et Guillaume Llobet.

Absent excusé : Mr Francis de Brandt

Absent non excusé : Mr Hubert Paillette.

Mr Guillaume Llobet est désigné secrétaire

Adoption du compte-rendu de la réunion du 19 février 2009.

Budget 2009

Le Budget de l'année 2009 est présenté aux conseillers municipaux.

En fonctionnement : - les dépenses et les recettes s'élèvent à 166 099.87 €

En investissement : - les dépenses et les recettes s'élèvent à 96 405.92 €

Le Budget Primitif est adopté à l'unanimité.

Affectation du résultat

Le conseil municipal décide d'inscrire en report à nouveau :

- Au compte 002 recettes de fonctionnement la somme de 81 886.87€

- Au compte 001 recettes d'Investissement la somme de 12919.38 €

Le conseil municipal décide d'affecter la somme de 23 214.64 € en investissement au compte 1068.

Demandes de subventions

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal des demandes de subventions. Le Conseil Municipal décide d'inscrire au BP 2009, les subventions suivantes :

SUBVENTIONS	2009
Coopérative Scolaire	130,00 €
Amicale des Maires	75,00 €
Lutte contre le cancer	75,00 €
Croix-Rouge	45,00 €
ADMR	75,00 €
Les Nids	25,00 €
Ecole Ste Marie	500,00 €
AACD	260,00 €
Club des Echecs Doudeville	75,00 €
Divers	500,00 €
Total	1760.00 €

Amortissement

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que conformément à la réglementation il faut amortir les travaux d'Extension de Réseau effectués pour la propriété de Mr et Mme Marcotte/Lesans.

Le Conseil Municipal décide sur proposition du Maire d'amortir ces travaux en une seule fois, pour un montant de 2500.00 €.

Régie

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il s'avère nécessaire de créer une régie pour encaisser les recettes de la salle communale.

Le Conseil Municipal est favorable à la création d'une régie et nomme Madame DUCASTEL Hélène régisseur et Mr LEVILLAIN Maurice suppléant.

Personnel communal

Monsieur Le Maire informe Le Conseil Municipal de la nécessité de renouveler les contrats des agents communaux.

- Contrat de Mme DUCASTEL Hélène se terminant au 30 avril 2009.
- Contrat de Mme LEFEBVRE Lucie se terminant au 30 juin 2009.
- Contrat de Mr BEAUFILS Sébastien se terminant au 30 juin 2009.

Le Conseil Municipal accepte de renouveler pour une période de trois ans les contrats de Mesdames DUCASTEL, et LEFEBVRE et de Mr BEAUFILS.

Questions diverses

Election de Mr Laurent GUERILLON

Monsieur le Maire porte à la connaissance du conseil municipal que le Conseil d'Etat en séance du 22 octobre 2008 a rejeté la demande d'annulation de l'élection de Mr Laurent GUERILLON.

Indices Cavités Souterraines

Monsieur le Maire confirme la présence d'une cavité souterraine sur les 2 indices déclarés dans la propriété de Mr Jaulin, route de la Fosse au Loup d'où la confirmation d'un périmètre de sécurité de 60m.

Schéma Gestion des Eaux Pluviales

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une prochaine réunion aura lieu le lundi 6 avril 2009 à 14h00 pour la validation phase 2

Caractérisation du fonctionnement du système pluvial.

Cérémonie du 8 mai

La cérémonie pour la commémoration du 8 mai aura lieu à Doudeville.

Raticide

Distribution de raticide prévue courant mai, les modalités pratiques feront l'objet d'une information écrite diffusée aux habitants de la commune.

:

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée à 23h00